



E2C-Europe
Donnons aux jeunes
une deuxième Chance



L'Association Européenne des Villes, des Institutions et des Écoles de la Deuxième Chance (E2C-Europe)

E2C-Europe est un organisme international actif dans le domaine de l'éducation et de la formation des jeunes qui ne sont plus soumis l'obligation scolaire et qui ne disposent ni des compétences ni des qualifications nécessaires pour profiter pleinement d'une formation traditionnelle ou pour bénéficier d'un emploi.

Organisme indépendant but non lucratif, l'Association se compose des villes ou des organes régionaux membres des Écoles de la Deuxième Chance. L'objectif principal de cette association officiellement créée Heerlen (Pays-Bas) le 4 juin 1999 peut se résumer aux points suivants:

- ★ Organiser les échanges et transferts d'expérience entre les villes et les collectivités territoriales ayant mis en place ou participé à la mise en place d'une École de la Deuxième Chance dans le cadre du programme lancé par l'Union Européenne.
- ★ Développer la méthodologie de la Deuxième Chance et élaborer une base de données de bonnes pratiques.
- ★ Assister les villes et les collectivités qui souhaitent mettre en place une École de la Deuxième Chance.
- ★ Surveiller la qualité des Écoles de la Deuxième Chance en Europe.
- ★ Promouvoir le concept européen des Écoles de la Deuxième Chance en général.

Présidence: Hans Bosch, Conseiller municipal de la ville de Kerkrade
Boîte Postale 600
NL-6460 AP KERKRADE (Pays-Bas)
T 0031 (45) 5676767
E hbosch@kerkrade.nl



Secrétariat: Secrétariat E2C-Europe
Boîte Postale 306
NL-6400 AH Heerlen (Pays-Bas)
T 0031 (45) 5605555
F 0031 (45) 5605560
E secretariaat@e2c-europe.org
I <http://www.e2c-europe.org>



Activités de l'Association

Échange d'expérience

L'échange d'expérience, d'expertise et de bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement de la deuxième chance et, plus généralement, de l'enseignement informel aux adultes, constitue un objectif-clé de E2C-Europe.

Dans ce but, l'Association facilite et organise trois fois par an une réunion des enseignants qui se déroule à divers emplacements en Europe. Lors de ces réunions, des formateurs E2C expérimentés organisent des ateliers sur des thèmes importants pour les formateurs concernés et toujours en relation avec les priorités établies par la Commission européenne, à savoir: Les TCI dans l'enseignement, l'établissement d'une relation avec le monde du travail, les valeurs éducatives du sport, l'utilisation des arts et du théâtre pour développer des compétences préparant l'apprentissage.

Les formateurs souhaitant assister à une ou plusieurs de ces réunions peuvent bénéficier de financements européens.

Un autre type d'échange se présente sous la forme d'un suivi appelé "workshadowing". Vos formateurs peuvent rendre visite à d'autres écoles expérimentées et membres de notre réseau et ainsi suivre le programme de l'école en question avec l'assistance de collègues. Une expérience sur site est un excellent moyen pour vos nouveaux formateurs de prendre connaissance de toutes les possibilités de l'enseignement novateur de la deuxième chance, ainsi que de la manière d'appliquer cet enseignement au public que vous ciblez. À nouveau, des financements provenant de la Commission européenne sont disponibles pour ce type d'échanges.

Afin de s'adresser à un plus large public, E2C-Europe organise des conférences dont le thème est à nouveau en rapport avec les priorités annuelles européennes. Au cours d'ateliers et de présentations, des experts vous introduiront à des sujets relevant de l'enseignement aux adultes. Ces réunions vous permettront d'avoir accès aux évolutions les plus récentes et les plus pertinentes dans le domaine et constitueront une excellente opportunité d'étendre votre réseau personnel.

Développement de méthodologies

Sous la coordination du Comité de Pilotage Pédagogique E2C, les enseignants et les formateurs conçoivent des méthodes pédagogiques nouvelles et innovantes conçues pour le public ciblé. Ces développements se déroulent toujours sur la base de projets et sont chaque fois cofinancés par l'une des actions de la Commission européenne. E2C vous offre l'opportunité de participer à ce qui se fait de mieux en termes de projets de développement pédagogique, même lorsque vous n'avez pas encore d'expérience dans ce domaine. Les groupes de projet sont toujours établis sur la base d'un mélange idéal de formateurs expérimentés et de nouveaux venus en tenant compte d'une répartition géographique optimale. Les partenaires expérimentés peuvent coordonner les offres et candidatures à des financements européens. Cependant, si vous souhaitez mettre en place votre propre projet, le secrétariat de E2C peut vous fournir son assistance lors de la rédaction de votre offre ou peut éventuellement s'en charger à votre place.

E2C établit une base de connaissances axée sur la méthodologie de la deuxième chance. Tous les projets pédagogiques sont évalués et publiés sur Internet, ainsi que dans un Manuel de bonnes pratiques. Les nouveaux venus dans le domaine ou dans le réseau qui recherchent de nouvelles idées pour établir un projet ou un programme d'études pour leur école ou de nouvelles idées pour s'adresser à leurs étudiants peuvent bénéficier de cette accumulation d'expérience.

Assistance lors de la mise en place d'une École de la Deuxième Chance

Si vous êtes en cours d'établissement d'une école de la deuxième chance et si vous souhaitez recevoir de l'aide, de l'assistance ou des conseils quant à la procédure à suivre, E2C-Europe vous propose des conseils sur site portant sur tous les aspects du fonctionnement de votre école: des formateurs expérimentés peuvent rendre visite à votre école et former vos formateurs et fournir des conseils et une assistance à l'élaboration du programme d'études. Le secrétariat peut vous assister dans l'obtention de financements pour votre école et dans vos démarches de demande de financements européens ou nationaux pour votre projet.

Surveillance de la qualité des Écoles de la Deuxième Chance

E2C-Europe est un "réseau de référence", lancé et soutenu par la Commission européenne. E2C-Europe est en mesure de déterminer si votre projet ou votre école répond aux critères définis par E2C, afin de promouvoir un enseignement de la deuxième chance de grande qualité. Toute évaluation positive de votre école lui confère le droit à un label E2C officiel. Grâce à ce label de qualité, votre établissement acquiert un statut européen et une reconnaissance qui renforcent la position de votre projet au niveau local, national et européen. Décerné sous la coordination du Comité de Pilotage Pédagogique, le label est évalué chaque année et les critères d'évaluation sont eux-mêmes soumis à une évaluation et à des améliorations constantes afin de garantir la qualité du label.

Promotion du concept des écoles de la deuxième chance en Europe

Le collège politique de E2C comprend des décideurs politiques et des politiciens des villes membres, ou des régions membres impliquées dans la mise en application de stratégies éducatives à l'échelle locale ou à une échelle européenne plus large. Le collège politique se rassemble deux ou trois fois par an, afin de discuter des meilleures stratégies pour servir les intérêts éducatifs des jeunes qui ont abandonné l'enseignement traditionnel et pour promouvoir de nouveaux moyens de les réintégrer dans la société par la formation et l'enseignement. Le collège politique a pour vocation d'exercer une certaine influence sur la politique de la Commission européenne, maintenant ainsi l'enseignement de la Deuxième Chance parmi les points d'action prioritaires de la Commission.

L'évènement estival: faire l'expérience de l'esprit de E2C

Chaque année, E2C-Europe organise un sommet dans l'une de ses villes membres. Au cours de cet évènement, tous les participants au réseau, qu'il s'agisse des décideurs politiques, des formateurs ou des étudiants, combinent leurs activités en un seul évènement qui dure une semaine. Les décideurs politiques se rassemblent pour traiter de sujets stratégiques, les enseignants et les formateurs organisent des ateliers et des séminaires alors que les étudiants de nos écoles dans toute l'Europe se rencontrent au cours d'un évènement sportif. Pour les étudiants, cet évènement est une expérience unique. La plupart d'entre eux, ne sont encore jamais allés à l'étranger et c'est justement cette expérience unique qui leur donne cette impulsion dont ils ont besoin pour imprimer un élan positif à leur vie. Voilà l'esprit de E2C: la deuxième chance donnée aux jeunes n'a jamais été aussi palpable que lors de l'évènement estival annuel!!



Services fournis Services fournis par le Secrétariat par le Secrétariat

Le secrétariat de l'Association fournit les services de réseau nécessaires à la réalisation du premier objectif de l'Association Européenne, à savoir l'échange d'expériences. En outre, le secrétariat fournit un soutien direct aux membres dans leurs activités liées aux Écoles de la Deuxième Chance. Dans ce cadre, le secrétariat fonctionne comme un centre d'information, il stimule les activités qui sont dans l'intérêt des membres et il assiste ces derniers dans le développement et la réalisation des projets dans le cadre des Écoles de la Deuxième Chance.

Centre d'Information

L'Association a pour tâche de recueillir toutes les informations qu'elle juge utiles et dans l'intérêt de ses membres, comme des programmes européens relatifs aux Écoles de la Deuxième Chance.

Pour cette raison, elle entretient des contacts directs entre les membres et la Commission européenne ainsi qu'entre les membres eux-mêmes. Les membres sont informés des développements et expériences dans les différentes villes et régions associées, à travers Internet et par le biais d'un bulletin d'information publié régulièrement. Le courrier électronique et le réseau Intranet de l'Association permettent aux membres d'avoir directement accès aux développements en cours et aux informations récentes.

Établissement de réseaux

Afin de tenir les membres informés sur les développements concernant les nouvelles méthodologies et les expériences en cours, l'Association organise des événements internationaux tels que des ateliers, des programmes d'échanges et des conférences à thème. La rédaction et la diffusion de rapports comparatifs et de manuels sur la mise en pratique de nouvelles méthodologies doivent permettre un accès immédiat aux nouvelles approches.

Mobilité

L'Association encourage la mobilité des enseignants et des élèves et prend en charge l'organisation des différents événements dans ce cadre. Le tournoi sportif tenu entre les différentes Écoles de la Deuxième Chance est un exemple d'un événement annuel. En outre, des visites éducatives sur différents thèmes permettront aux jeunes d'élargir leur horizon et leurs expériences.



Relations avec les Institutions Européennes

Le secrétariat de l'Association joue le rôle de coordinateur central entre les membres et les Institutions Européennes. De ce point de vue, le secrétariat offre à ses membres un accès direct aux informations sur les développements européens en général, ainsi que sur les développements spécifiques qui sont dans l'intérêt de ses membres. Ceci donne aux membres l'avantage d'être reliés à une organisation qui opère au niveau européen et qui les soutient dans leurs négociations et leurs activités de 'lobby' auprès des Institutions Européennes.

Le bulletin d'information

Le secrétariat publie à intervalles réguliers le Bulletin d'information de E2C. Ce dernier informe les membres des activités et des développements récents. Des experts s'expriment sur des thèmes pédagogiques et politiques actuels, des formateurs et des enseignants relatent leurs expériences et font état des progrès de leurs étudiants. Les nouveaux membres ont l'opportunité de se présenter et de présenter leurs projets, leurs idées et leur domaine d'expertise. Par ailleurs, le bulletin d'information contient un calendrier des événements.

Donnons aux jeunes
deuxième chance

Donnons aux jeunes
deuxième chance



Critères pour les Écoles de la Deuxième Chance

Introduction

Afin de lutter contre le chômage des jeunes qui ont quitté l'école sans qualification, la Commission européenne a créé le concept de École de la Deuxième Chance. Créer une École de la Deuxième Chance, c'est chercher à améliorer les perspectives d'intégration des jeunes qui sont menacés d'exclusion de la société et du marché du travail, en améliorant leur motivation, leur capacité d'apprendre, leurs connaissances de base et leurs aptitudes sociales.

L'idée de base est de réinsérer les jeunes du groupe cible en leur offrant une chance supplémentaire dans un nouveau type d'école. Du fait de l'aversion de ces jeunes pour les systèmes d'éducation traditionnels, les Écoles de la Deuxième Chance doivent fonctionner d'une façon totalement différente. Il est essentiel que l'École en elle-même offre un environnement motivant. De plus, ces écoles doivent être implantées localement et tisser des liens étroits avec des entreprises partenaires, pour garantir une formation adaptée et des perspectives d'emploi pour les étudiants. Dans une région comptant de nombreuses petites entreprises, il peut également s'avérer efficace de donner des atouts et des qualifications aux jeunes défavorisés, en leur donnant l'orientation dont ils ont besoin, afin qu'ils soient en mesure de réaliser des perspectives individuelles réalistes et de trouver individuellement un emploi ou une formation professionnelle qui les intéresse. Le fait de suivre plusieurs formations pratiques dans différentes entreprises se révèle très important pour les jeunes. Ces derniers enrichissent ainsi leur propre expérience, ils prennent contact avec des entreprises et trouvent leur propre voie vers la vie professionnelle.

Ce type particulier d'école doit répondre à une série de critères primaires et secondaires qui sous-tendent le concept européen d'École de la Deuxième Chance. Les villes demandant à adhérer à l'Association des villes des Écoles de la Deuxième Chance, leur politique en la matière devra répondre aux critères primaires. Les critères secondaires sont plus ou moins optionnels et destinés à leur donner un soutien supplémentaire pour la mise en place ou l'extension des équipements des écoles en question.

Critères primaires

Groupe cible

Les écoles remplissant les conditions pour devenir des Écoles de la Deuxième Chance doivent travailler uniquement dans l'intérêt des jeunes qui n'ont pas de qualifications de base ni d'aptitudes sociales. Sont concernés les jeunes qui ne sont plus soumis à la scolarité obligatoire et qui recherchent une insertion sociale et professionnelle.

Insertion sociale et professionnelle

Les villes participantes doivent avoir l'ambition de réinsérer les jeunes dans un environnement social et professionnel dynamique, en leur offrant des programmes de formation de haute qualité. Cette approche doit non seulement donner aux jeunes des qualifications de base, mais également améliorer leurs aptitudes sociales, ce facteur étant une condition préalable à la réussite de leur insertion.

L'approche mise en œuvre doit donc se baser sur une compréhension globale de la situation particulière de ces jeunes, de leurs capacités et de leurs besoins, ainsi que des possibilités réelles d'emploi dans l'environnement économique local. En d'autres termes, il s'agit d'une approche intensive et axée sur l'individu, menant à l'insertion sociale et professionnelle.

L'environnement

Les Écoles de la Deuxième Chance concernent en priorité les villes, y compris les zones qui ont une forte concentration de problèmes socio-économiques et où un taux de chômage élevé va de paire avec l'existence de groupes de jeunes menacés d'exclusion sociale et professionnelle. Une École de la Deuxième Chance doit faire partie intégrante de la politique locale dans laquelle les acteurs locaux doivent être mobilisés.

Approche éducative

★ *Approche individuelle*

L'ambition des Écoles de la Deuxième Chance est d'offrir des programmes de formation personnelle de haute qualité, axés sur les différents besoins des jeunes. Il importe donc d'accorder une attention à chaque jeune pris individuellement, en tenant compte de ses capacités et de ses insuffisances, quelles qu'elles soient. La méthode d'enseignement doit donc être intégrée et adaptée sur mesure, en tenant compte de la situation particulière du jeune concerné.

★ *Approche pluridisciplinaire*

Les candidats sont tous des individus avec leur histoire et leurs problèmes particuliers. Afin de pouvoir faire face aux divers problèmes affectant ces candidats, une coopération entre différentes compétences au niveau local et régional doit être établie dans une équipe pluridisciplinaire. L'École doit offrir une supervision de qualité en employant des enseignants et formateurs qualifiés et des mentors dans le domaine des compétences de base, des aptitudes sociales, ainsi qu'un suivi individuel au cours du processus d'intégration même. Les formateurs peuvent être choisis parmi des enseignants et des instructeurs, à condition qu'ils aient une expérience des nouvelles technologies.

★ *Approche innovatrice*

Les logiciels et les multimédias doivent jouer un rôle important dans les méthodes d'apprentissage des Écoles de la Deuxième Chance. L'expérience a montré que ces instruments constituent un nouvel environnement motivant pour les jeunes qui ont

échoué dans les situations d'apprentissage traditionnelles. Cependant, leur intérêt majeur réside dans la possibilité d'offrir une méthode d'enseignement qui favorise l'apprentissage autonome et actif. Il ne faut donc pas uniquement se limiter à leur montrer comment travailler avec les applications multimédias, mais il est également important de leur donner un aperçu des possibilités de la société de l'information.



Partenariats d'acteurs locaux

L'École de la Deuxième Chance est considérée comme le résultat d'efforts combinés faisant intervenir au moins les acteurs locaux suivants:

- ★ les autorités locales
- ★ des partenaires en entreprise
- ★ des jeunes

★ *Implication politique des autorités locales*

Afin de constituer un réseau de soutien permanent pour ces écoles, la participation des autorités locales est nécessaire, non seulement pour constituer une base politique et financière solide pour cette initiative, mais également pour servir de coordinateur pour les différentes autres parties impliquées. Cela est essentiel pour obtenir un certain engagement de la part d'autres organismes, associations et agences qui jouent un rôle en proposant un programme de formation sur mesure, et pour être en mesure d'intégrer les jeunes.

Ainsi, les associations et les services sociaux soutiendront le processus d'intégration et interviendront chaque fois que cela est nécessaire.

★ *Partenaires en entreprise*

Le monde du travail est amené à jouer un rôle fondamental dans le partenariat local. Afin d'éviter que les jeunes considèrent l'École de la Deuxième Chance comme une nouvelle tentative dans laquelle ils échoueront, il est important de leur donner à l'avance la perspective d'un emploi à la fin du cours.

Le rôle des employeurs est essentiel:

- ★ contribution à la définition des qualifications et aptitudes nécessaires à l'insertion sur le marché du travail local;
- ★ élaboration de plans d'orientation pour les jeunes;
- ★ offre de formation et de programmes d'échange européens, qui permettent aux jeunes d'acquérir une expérience motivante et qualifiante;
- ★ recrutement du stagiaire qu'ils ont guidé si celui-ci réussit la formation.

★ *Les jeunes*

Le troisième partenaire dans le concept de l'École de la Deuxième Chance doit être le jeune lui-même. Un contrat stipulant les droits et les obligations doit être passé avec l'étudiant.

La première convention est que le jeune soit disposé à faire des efforts et déterminé à réussir.

Être partenaire dans ce pacte local représente souvent pour le jeune une première expérience dans laquelle il est traité avec respect. Cela devrait l'inciter à faire ses preuves.

Critères Secondaires

★ *Le bâtiment de l'École de la Deuxième Chance*

Au sein de l'École de la Deuxième Chance, l'étudiant dispose de l'espace et du temps nécessaires, ainsi que d'une approche individuelle pour (ré)générer son désir d'apprendre. Pour créer un environnement inspirant, le bâtiment de l'École de la Deuxième Chance n'est pas une "école" au sens habituel, mais plutôt un bâtiment qui "appartient" aux étudiants.

Les étudiants doivent s'identifier plus ou moins avec ce bâtiment pour avoir envie de s'y rendre. Cela signifie qu'ils doivent avoir la possibilité de donner leur point de vue sur la composition de l'École de la Deuxième Chance.

★ *Échange d'expérience*

Toutes les Écoles de la Deuxième Chance ont des domaines prioritaires spécifiques. Cela fait de l'Association européenne des Écoles de la Deuxième Chance une plateforme intéressante bénéficiant de diverses expériences et de bonnes pratiques. Il est essentiel qu'il existe un dispositif intensif de mise en commun des méthodes d'enseignement des écoles au sein de notre réseau.

C'est pourquoi les villes doivent indiquer certains domaines de compétence, par exemple au sein du programme culturel, sportif ou du programme de formation en général.

Dans ce contexte, les villes participantes doivent être disposées à partager leurs expériences et à investir dans l'échange d'expérience avec l'Association.



Admission de nouveaux membres

E2C-Europe accueille en son réseau une variété de participants:

- ★ Les villes, les régions et autres autorités territoriales.
- ★ Les Écoles de la Deuxième Chance au sens strict du mot, c'est-à-dire qui ont été approuvées par E2C.
- ★ D'autres organisations, des ONG ou des initiatives qui souhaitent participer au développement de méthodes de prévention ou de réduction des abandons scolaires précoces.

Lors de leur entrée dans l'Association, les membres peuvent choisir un certain type d'adhésion.

E2C-Europe se compose à ces fins de trois organes distincts:

1. Un collège institutionnel
2. Un collège des écoles
3. Un collège des associés

Le Collège Institutionnel

Le collège institutionnel est constitué de politiciens, de dirigeants et de hauts fonctionnaires impliqués dans une École de la Deuxième Chance au sein de leur communauté. Les membres du collège représentent les villes, des groupes de villes, des régions ou toute institution officielle (par exemple, la Chambre de Commerce, l'État) Pour chaque membre du collège institutionnel, au moins une École de la Deuxième Chance est représentée dans le collège des écoles.

Les activités du collège institutionnel sont les suivantes:

- ★ Renforcer la position des écoles E2C au sein des communautés locales et la position de l'enseignement E2C dans le paysage politique européen.
- ★ Aider et soutenir les collègues membres à maintenir ou à améliorer le niveau de l'enseignement dans les Écoles de la Deuxième Chance de leur communauté.
- ★ Aider et soutenir les autres communautés dans leurs efforts de mise en place d'Écoles de la Deuxième Chance.
- ★ Déterminer la stratégie de l'Association à un niveau politique.

Le Collège des Écoles

Le collège des écoles est constitué des Écoles de la Deuxième Chance au sens strict du terme: toutes les écoles qui sont membres de ce collège auront été soumises à une évaluation établissant si elles répondent aux critères de l'enseignement des Écoles de la Deuxième Chance déterminés par l'Association et concrétisés par le label de qualité E2C.

Les activités du collège des écoles sont les suivantes:

- ★ Mise au point de nouvelles méthodologies d'enseignement informel et non formel aux adultes.
- ★ Échange d'expertise, de bonnes pratiques et de méthodes pédagogiques à un niveau européen.
- ★ Aider et soutenir le développement de la pédagogie dans les Écoles de la Deuxième Chance nouvelles et débutantes.
- ★ Aider, soutenir et mener la formation des formateurs dans les Écoles de la Deuxième Chance.
- ★ Guider, soutenir et gérer la mise au point de pédagogies dans les diverses thématiques des sous-réseaux territoriaux.
- ★ Évaluer et déterminer la stratégie de l'Association à un niveau pédagogique.

Pour pouvoir devenir un membre du collège des écoles, votre établissement doit passer une évaluation et recevoir le label de qualité E2C. Les frais de l'évaluation sont à votre charge: ils se composent du salaire des experts et des frais de déplacement et de subsistance.

Le Collège des Associés

Le collège des associés se compose d'ONG, d'écoles, de groupements d'écoles, de projets et d'initiatives qui ont un certain intérêt à participer au développement de la méthodologie de la deuxième chance au sens le plus large du terme. Les membres ne sont pas des Écoles de la Deuxième Chance au sens strict et ne seront, par conséquent, pas représentés politiquement dans le collège institutionnel. Certains membres du collège des associés peuvent souhaiter devenir membres du collège des écoles mais doivent tout d'abord se soumettre à une évaluation ou mettre en place un projet local afin de répondre aux critères d'évaluation. Les membres associés participent et contribuent au développement de la méthodologie de la Deuxième Chance dans une perspective plus large et à la préparation des initiatives qui deviendront de véritables Écoles E2C.

Procédure d'admission

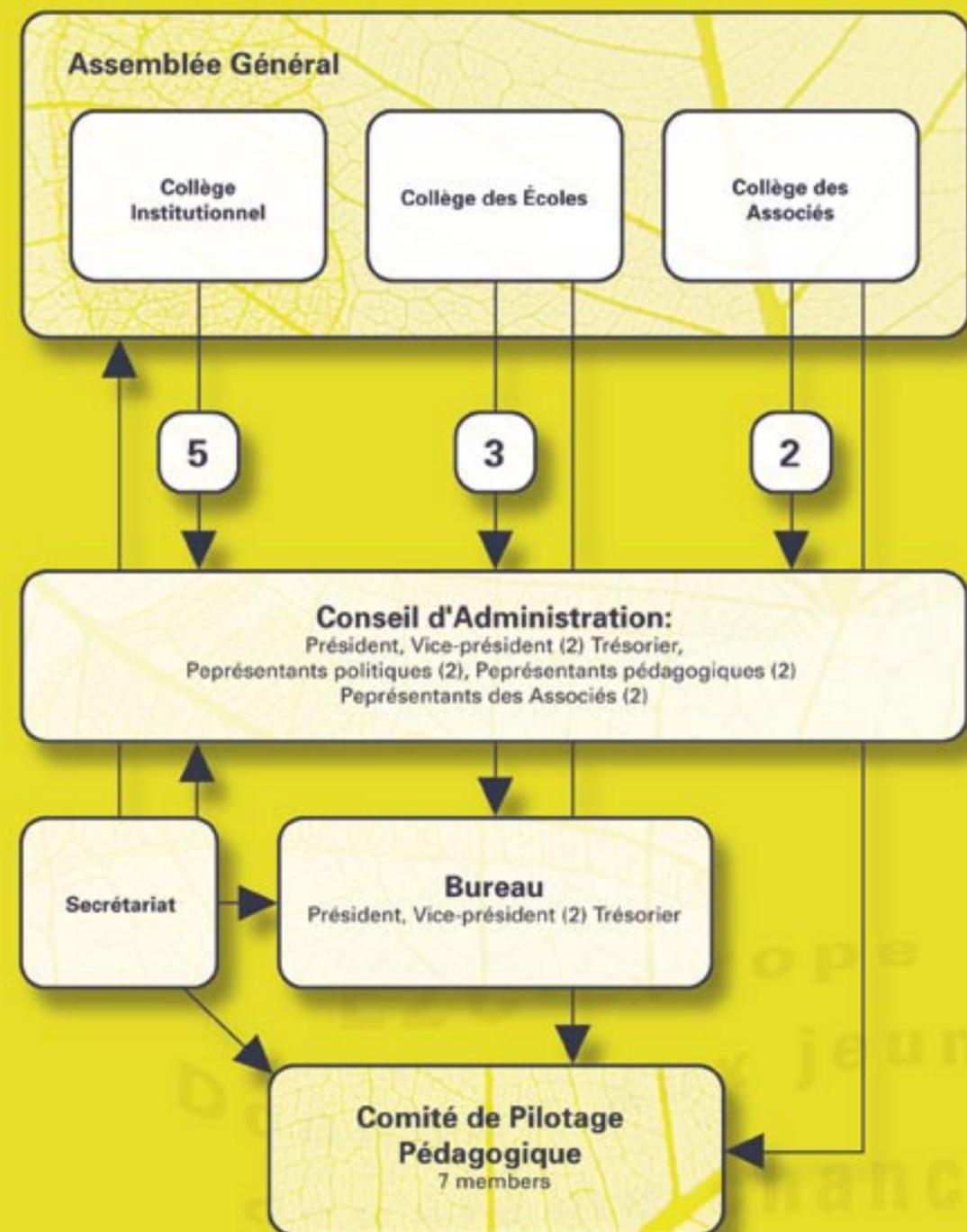
Si vous souhaitez devenir membre de E2C-Europe, choisissez tout d'abord le collège dont vous voulez faire partie: celui des villes, des écoles ou des associés.

Ensuite, remplissez le formulaire d'enregistrement ci-joint. Le secrétariat vous enverra alors une copie des statuts de E2C-Europe accompagnée d'une lettre confirmant votre admission et d'une facture du montant de votre cotisation. La lettre doit être signée par le représentant légal et officiel de votre ville, école ou projet qui enverra une copie par la poste ou par télécopie au secrétariat.

Vous devenez membre à partir du moment où E2C-Europe reçoit le paiement de votre adhésion sur son compte en banque. Dans tous les cas, l'adhésion est valable une année calendaire. Elle est automatiquement renouvelée chaque année. L'adhésion peut être résiliée en respectant un délai minimum de trois mois.



La structure de E2C-Europe





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

OUI, je veux devenir un membre de E2C-Europe



Première étape

Sélectionnez le collège dont vous voulez faire partie:

- Collège des Villes
 Collège des Écoles
 Collège des Associés



Deuxième étape

Communiquez-nous vos coordonnées:

Nom de votre ville, région, école ou projet

1er interlocuteur

2ème interlocuteur

Adresse

Code postal Localité

Pays

Téléphone

Télécopie

Courrier électronique

Site Web: <http://>

Informations supplémentaires



Troisième étape

Veuillez envoyer ce formulaire au secrétariat de E2C-Europe par courrier, télécopie ou courrier électronique:

PO Box 306
NL-6400 AH Heerlen (Pays-Bas)
T 0031 (45) 5605555 • F 0031 (45) 5605560
E secretariaat@e2c-europe.org



L'appartenance de l'école de la Deuxième Chance de Leeds à un réseau d'écoles stable et expérimenté lui a été bénéfique à trois niveaux.

L'école a été en mesure d'élargir son programme d'études et de développer des approches innovatrices par le biais du partage de pratiques et de méthodologies avec d'autres organisations oeuvrant avec un public similaire et partageant les mêmes objectifs.

La mobilité des enseignants a contribué au développement tant privé que professionnel du personnel, améliorant ainsi l'expérience éducative des étudiants.

Quant à ces derniers, ils ont bénéficié d'horizons élargis, ce qui leur a donné une plus grande confiance en eux et la force de changer leur vie, de progresser et de devenir des membres à part entière de la société.

Le réseau des Écoles de la Deuxième Chance propose une approche cohésive de lutte contre l'exclusion sociale.

Barbara Brodigan, Directrice de l'École de la Deuxième Chance à Leeds.

Un rôle prépondérant.

L'exclusion sociale observée chez les jeunes qui se détournent du milieu éducatif traditionnel n'est pas un phénomène local ni régional.

Parallèlement, le cadre réglementaire des villes et régions est de plus en plus déterminé au niveau européen.

Après 2006, l'enseignement de la Deuxième Chance gagnera en priorité dans les programmes de formation et d'enseignement de la Communauté européenne. Je suis donc persuadé qu'E2C jouera un rôle prépondérant, ayant la vocation de maintenir et d'élargir l'attention européenne sur les initiatives de la Deuxième Chance.

Jesper Christensen, Président de E2C Copenhague et Conseiller Municipal.

Ici, c'est mieux que l'école même.

Là, on a un cahier, alors, une trentaine de cahiers dans le dos. Ici, on a pas besoin de tout ça. Notre cerveau et un stylo et puis c'est bon. Le plus important est de comprendre: si on veut avancer, on avance, mais si on ne veut pas, on avancera jamais. Alors, c'est le but de cette école: de nous faire avancer.

Nassim, étudiant à l'école E2C de la Courneuve.

deuxième chance



E2C-Europe

*Association Européenne des Villes,
des Institutions et des Écoles de la Deuxième Chance*

Secretariat

Boîte Postale 306
NL-6400 AH Heerlen
Pays Bas

T 0031 (45) 5605555

F 0031 (45) 5605560

E secretariaat@e2c-europe.org

I <http://www.e2c-europe.org>

E2C-Europe
Donnons aux jeunes
une deuxième Chance